



UNION NATIONALE  
DES ENTREPRISES  
DE COIFFURE

# Bienvenue au Club UNEC

ADHÉSION 2026



[www.unec.fr](http://www.unec.fr)

**L'**Union nationale des entreprises de coiffure, première organisation professionnelle du secteur, joue un rôle majeur dans la défense des intérêts collectifs de la profession auprès des pouvoirs publics, des administrations, et d'une manière plus générale auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans la filière professionnelle de la coiffure. Elle est un acteur de la négociation d'accords collectifs et de textes réglementaires touchant tous les domaines de l'entreprise : droit du travail (convention collective), droit de la formation, droit des affaires, protection sociale, santé au travail, financement, fiscalité, etc. Elle s'attache à anticiper les évolutions du métier pour toujours mieux l'aider à se développer.

**«Ensemble nous sommes plus forts pour faire avancer le métier»**

**CHRISTOPHE DORÉ** : PRÉSIDENT DE L'UNEC

**Être utile par passion.**

## Pourquoi rejoindre le Club?



Rejoindre le club adhérent UNEC, c'est bénéficier d'un réseau fort de 3000 professionnels élus présents sur l'ensemble du territoire. **C'est rompre l'isolement du chef d'entreprise, être tenu au courant des évolutions de sa profession, obtenir des conseils juridiques sur mesure, accéder à des guides et documents pratiques, recevoir une assistance administrative, bénéficier de formations et avoir accès à des partenariats négociés.** C'est aussi soutenir la première organisation professionnelle du secteur qui défend les intérêts de tous les chefs d'entreprise et contribue à accompagner et faire évoluer le métier de coiffeur.

# Inclus dans l'adhésion UNEC

Les services exclusifs conçus par des coiffeurs, pour des coiffeurs

---

**Collections exclusives** Coiffeur en France by Raphaël Perrier avec step by step

---

**Evènements** toute l'année près de chez vous

---

**Comité d'entreprise Proximeo** pour vous et vos salariés

---

**UNEC Mag**, le magazine trimestriel des coiffeurs bien informés

---

**Assurance fracture** pour le dirigeant

---

**Hotline juridique** (5j/7)

---

**Newsletters** sur l'actualité du secteur rédigées par des experts

---

**Guides, documents pratiques et kit d'affichage obligatoire** sur votre espace privatif

---

**Convention collective** des métiers de la coiffure

---

Accompagnement à la réalisation du **DUERP Coiffure**

---

**Annoncecoiffure.fr** pour vos annonces de recrutement et de vente de fonds de commerce

---

**Baromètre « UNEC x Hairnet »**, les indicateurs de référence de la coiffure

---

---

→ Rendez-vous sur **www.unec.fr** pour connaître  
le détail de l'offre et les conditions générales de vente.

# Négociés en plus pour vous

Vos avantages exclusifs négociés avec nos partenaires

## | Digital & business



3 mois offerts  
sur l'abonnement au  
logiciel Hairnet Plus  
(\*nouveaux clients)



3 mois d'abonnement au  
logiciel de caisse offerts et  
l'option « Boutique en ligne »  
offerte (\*nouveaux clients)



3 mois offerts sur  
l'abonnement au logiciel  
de Shortcuts puis 10€  
de réduction par mois

**l'Atelier.**



La première année d'adhésion  
annuelle au coaching  
« Club business » à 60,5€ HT  
par mois au lieu de 90€ HT

**starvance**

-30% sur l'ensemble  
des produits  
SUBTIL CARD  
(carte de visite digitale)

-50% sur le prix  
du TIPSER  
(système de pourboire  
par CB)

## | Assurances



-37% sur l'assurance  
en cas de licenciement  
pour inaptitude  
ou maladie  
professionnelle



-20% sur  
l'assurance de  
protection juridique  
et fiscale



Inclus  
dans l'adhésion  
l'assurance  
fracture



Accès  
à la garantie  
chômage

## | RSE



-10% sur la gamme  
coiffure/esthétique du  
catalogue de la marque



-20% lors de  
la souscription  
d'un contrat



-15% sur la douchette  
et le mélangeur  
de couleur

## | Réglementaire



-22% sur certaines offres pour vos contrôles réglementaires



Musique dans le salon : -20% pour déclaration en amont de la diffusion et -20% supplémentaire pour les adhérents UNEC



-20% sur l'achat d'une hotte aspirante Ceram'Hair



Inscription offerte à la plateforme de médiation

## | Presse



-15% sur l'abonnement à plus de 300 magazines numériques



-20% sur l'abonnement annuel



-60% sur l'abonnement annuel



Abonnement annuel sans engagement à 50€ TTC au lieu de 69€ TTC

## | E-boutique, produits & équipements



15% de remise sur votre première commande, puis 10% sur les réassorts et des offres exclusives



E-boutique UNEC : jusqu'à -50% sur plus de 12 000 références



15% de réduction sur la gamme de produits

→ Rendez-vous sur [www.unec.fr](http://www.unec.fr) pour découvrir le détail des avantages et réductions réservés aux adhérents UNEC auprès des partenaires.





UNION NATIONALE  
DES ENTREPRISES  
DE COIFFURE

## I2CR, l'Institut Coiffeur Créateur Repreneur

Imaginé et conçu par l'UNEC pour les porteurs de projets liés à la coiffure, l'I2CR, Institut Coiffeur Créeur Repreneur propose un accompagnement complet et sur-mesure à destination des professionnels en devenir, à ceux déjà établis et souhaitant se développer ainsi qu'à ceux qui souhaitent céder leur entreprise.



### UN INSTITUT DÉDIÉ AUX ENTREPRENEURS DE LA COIFFURE

Comment financer son projet, choisir son statut, réaliser son business plan, développer son affaire, reprendre une entreprise, bien vendre son salon... En tant qu'entrepreneur, vous faites face au quotidien à de multiples défis pour développer votre affaire. L'I2CR vous propose de répondre à vos questions et vous former pas à pas pour concrétiser vos projets. Les formations de l'I2CR sont certifiées QUALIOPI et sont éligibles au financement de la formation professionnelle.

Retrouvez l'ensemble des formations sur [unec.fr](http://unec.fr), onglet « se former », section « Institut coiffeur créateur repreneur »

[unec.fr](http://unec.fr)



Pour toute information complémentaire :

[i2cr@unec.fr](mailto:i2cr@unec.fr)



UNION NATIONALE  
DES ENTREPRISES  
DE COIFFURE



*Parrainer ne vous a jamais autant rapporté...*

**Parrainez, économisez :** le parrain adhérent et le filleul\* bénéficieraient tous deux d'un tarif adhérent réduit à

**- 50%\***



**À deux, c'est mieux ! Rejoignez le Club UNEC.**

\* Conditions - extrait du règlement parrainage 2026 : pour qu'un parrainage soit considéré comme valide, il est nécessaire que le filleul n'ait pas été adhérent dans les 24 derniers mois précédant sa date d'adhésion et que le parrain soit à jour de sa cotisation d'adhésion 2026. L'offre accordée au parrain et au filleul est une réduction de 50% du montant de l'adhésion 2026 qui leur est applicable. Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles, ni applicable à la tarification multi-établissement(s). Règlement complet sur [unec.fr](#)



**Rejoignez  
le Club UNEC !**

Retrouvez le détail des offres, les tarifs ainsi que  
les coordonnées de votre antenne UNEC locale :

**[www.unec.fr/reseau](http://www.unec.fr/reseau)**

Suivez nous sur : **[www.facebook.com/unec officiel](https://www.facebook.com/unec officiel)**



24, rue Erlanger · 75016 Paris · 01 42 61 53 24 · [contact@unec.fr](mailto:contact@unec.fr)